

Écoles militaires fédérales en 1880

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **25 (1880)**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉCOLES MILITAIRES FÉDÉRALES

EN

1880.

(Arrêté du Conseil fédéral du 23 janvier 1880.)

I. Etat-major général.

A. *Travaux de subdivision.*

Du 11 janvier au 30 avril et du 1^{er} octobre au 18 décembre :
officiers de l'état-major général et de la section des chemins de fer,
à Berne.

B. *Ecoles d'état-major général.*

1^{re} école: du 5 mai au 12 juin, à Berne.

2^{me} école: du 23 novembre au 17 décembre, à Berne.

3^{me} école: reconnaissance de l'état-major général, du 27 juillet
au 20 août.

II. Infanterie.

A. *Ecoles préparatoires d'officiers.*

1. Pour le 1^{er} arrondissement: du 5 octobre au 15 novembre, à
Genève.

2. » II^e » du 24 octobre au 4 décembre, à
Colombier.

3. Pour le III^e arrondissement: du 29 septembre au 9 novembre, à Berne.
4. » IV^e » du 18 septembre au 29 octobre, à Lucerne.
5. » V^e » du 4 septembre au 15 octobre, à Aarau.
6. » VI^e » du 8 octobre au 18 novembre, à Zurich.
7. » VII^e » du 8 octobre au 18 novembre, à St-Gall.
8. » VIII^e » du 12 octobre au 22 novembre, à Coire.

B. Ecoles de recrues.

I^{re} division de l'armée.

1. Un tiers des recrues d'infanterie et toutes les recrues trompettes des Cantons de Vaud, Valais (I) et Genève:

Cadres du 1 ^{er} avril au 21 mai,	}	à Genève.
Recrues, du 9 avril au 21 mai,		
2. Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Vaud, Valais (I) et Genève, et toutes les recrues tambours de la I^{re} et II^{me} division:

Cadres, du 3 juin au 23 juillet,	}	à Genève.
Recrues, du 11 juin au 23 juillet,		
3. Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Vaud, Valais (I) et Genève:

Cadres, du 5 août au 24 septembre,	}	à Genève.
Recrues, du 13 août au 24 septembre,		

II^e division de l'armée.

4. Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Fribourg, Neuchâtel et Berne (II) et les recrues trompettes des Cantons de Fribourg et Neuchâtel.

Cadres du 25 mars au 14 mai,	}	à Colombier.
Recrues, du 2 avril au 14 mai,		
5. Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Fribourg, Neuchâtel et Berne (II):

Cadres, du 13 mai au 2 juillet,	}	à Colombier.
Recrues, du 21 mai au 2 juillet,		

6. Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Fribourg, Neuchâtel et Berne (II) et les recrues trompettes du Canton de Berne (II):

Cadres, du 8 juillet au 27 août, }
 Recrues, du 16 juillet au 27 août, } à Colombier.

III^e division de l'armée.

7. La moitié des recrues d'infanterie et des recrues trompettes du Canton de Berne (III):

Cadres, du 28 avril au 17 juin, }
 Recrues, du 6 mai au 17 juin, } à Berne.

8. La moitié des recrues d'infanterie et des recrues trompettes et toutes les recrues tambours du Canton de Berne (III):

Cadres, du 1^{er} juillet au 20 août, }
 Recrues, du 9 juillet au 20 août, } à Berne.

IV^e division de l'armée.

9. La moitié des recrues d'infanterie des Cantons de Berne (IV) et de Lucerne; toutes les recrues d'infanterie des Cantons d'Unterwalden-le-Haut et le-Bas; 9 recrues trompettes de Lucerne et les recrues-tambours du IV^e arrondissement de division:

Cadres, du 25 mars au 14 mai, }
 Recrues, du 2 avril au 14 mai, } à Lucerne.

10. La moitié des recrues d'infanterie des Cantons de Berne (IV) et Lucerne; toutes les recrues d'infanterie du Canton de Zoug et 10 recrues trompettes de Berne (IV):

Cadres, du 18 mai au 7 juillet, }
 Recrues, du 26 mai au 7 juillet, } à Lucerne.

11. Recrues-instituteurs de tous les Cantons (excepté celles de langue italienne des Cantons du Tessin et des Grisons) et le restant des recrues trompettes du IV^e arrondissement:

Cadres, du 9 juillet au 28 août, }
 Recrues, du 17 juillet au 28 août, } à Lucerne.

V^e division de l'armée.

12. Un tiers des recrues d'infanterie du Canton d'Argovie, deux tiers des recrues d'infanterie du Canton de Soleure et toutes les recrues tambours de la V^e division:

Cadres, du 11 mars au 30 avril, }
 Recrues, du 19 mars au 30 avril, } à Aarau.

13. Un tiers des recrues d'infanterie du Canton d'Argovie, la moitié des recrues d'infanterie des Cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne et les recrues trompettes du Canton d'Argovie:

Cadres, du 6 mai au 25 juin, }
 Recrues, du 14 mai au 25 juin, } à Aarau.

14. Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons d'Argovie et de Soleure, la moitié des recrues d'infanterie des Cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne et les recrues trompettes des Cantons de Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne:

Cadres, du 8 juillet au 27 août, }
 Recrues du 16 juillet au 27 août, } à Liestal.

VI^e division de l'armée.

15. Un tiers des recrues d'infanterie du Canton de Zurich, la moitié des recrues d'infanterie des Cantons de Schaffhouse et Schwyz (VI) et toutes les recrues trompettes de la VI^e division:

Cadres, du 11 mars au 30 avril, }
 Recrues, du 19 mars au 30 avril, } à Zurich.

16. Un tiers des recrues d'infanterie du Canton de Zurich, la moitié des recrues d'infanterie du Canton de Schaffhouse et la moitié des recrues tambours de la VI^e division:

Cadres, du 4 mai au 23 juin, }
 Recrues, du 12 mai au 23 juin, } à Zurich.

17. Un tiers des recrues d'infanterie du Canton de Zurich, la moitié des recrues d'infanterie du Canton de Schwyz (VI) et la moitié des recrues tambours de la VI^e division:

Cadres, du 29 juin au 18 août, }
 Recrues, du 7 juillet au 18 août, } à Zurich.

VII^e division de l'armée.

18. Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Thurgovie et de St-Gall, toutes les recrues d'infanterie du Canton d'Appenzell-Rh. int., les recrues trompettes des Cantons de St-Gall et d'Appenzell-Rh. int. et les recrues tambours du Canton de Thurgovie:

Cadres, du 15 avril au 4 juin, }
 Recrues, du 23 avril au 4 juin, } à Hérissau.

19. Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Thurgovie et St-Gall, la moitié des recrues d'infanterie du Canton d'Appenzell-Rh. ext., les recrues tambours des Cantons de St-Gall et

des deux Appenzell et les recrues tambours de la VIII^e division :

Cadres, du 10 juin au 30 juillet, }
Recrues, du 18 juin au 30 juillet, } à Hérissau.

20. Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Thurgovie et St-Gall, la moitié des recrues d'infanterie du Canton d'Appenzell-Rh. ext., et les recrues trompettes des Cantons de Thurgovie et d'Appenzell-Rh. ext. :

Cadres, du 12 août au 1^{er} octobre, }
Recrues, du 20 août au 1^{er} octobre, } à St-Gall.

VIII^e division de l'armée.

21. Recrues d'infanterie du Canton du Tessin, recrues de langue italienne du Canton des Grisons (Misox et Calanca) et recrues trompettes de langue italienne :

Cadres, du 25 mars au 14 mai, }
Recrues, du 2 avril au 14 mai, } à Bellinzone.

22. La moitié des recrues d'infanterie des Cantons d'Uri, Schwyz (VIII), Glaris, Grisons (excepté celles de langue italienne) et les recrues de langue allemande du Canton du Valais (VIII) ainsi que les recrues trompettes de langue allemande de la VIII^e division :

Cadres, du 6 mai au 25 juin, }
Recrues, du 14 mai au 25 juin, } à Coire.

23. La moitié des recrues d'infanterie des Cantons d'Uri, Schwyz (VIII), Glaris, Grisons (excepté celles de langue italienne) et les recrues de langue française du Canton du Valais (VIII) :

Cadres, du 24 juin au 13 août, }
Recrues, du 2 juillet au 13 août, } à Coire.

Ecole de recrues instituteurs.

Recrues instituteurs de tous les arrondissements de division, à l'exception des recrues de langue italienne des Cantons du Tessin et des Grisons (voir n° 11 ci-dessus) à Lucerne.

Ecole de recrues armuriers.

Du 21 mai au 2 juillet, à Zofingue.

C. Cours de répétition.

I^{re} division de l'armée.

Il n'y aura pas de cours de répétition en 1880.

II^e division de l'armée.

Bataillon de carabiniers	n ^o 2,	du 1 ^{er} au 16 septembre,	à Colombier.
» fusiliers	» 13,	» 4 au 19 mars,	à Fribourg.
» »	» 14,	» 27 avril au 12 mai,	à Fribourg.
» »	» 15,	» 19 septembre au 4 octobre,	à Fribourg.
» »	» 16,	» 7 au 22 octobre,	à Fribourg.
» »	» 17,	» 1 ^{er} au 16 septembre,	à Fribourg.
» »	» 18,	» 7 au 22 octobre,	à Colombier.
» »	» 19,	» 4 au 19 mars,	à Colombier.
» »	» 20,	» 19 septembre au 4 octobre,	à Colombier.
» »	» 21,	» 1 ^{er} au 16 septembre,	à Colombier.
» »	» 22,	» 12 au 27 août,	à Colombier.
» »	» 23,	» 15 au 30 avril,	à Berne.
» »	» 24,	» 22 juin au 7 juillet,	à Berne.

III^e division de l'armée.*Cours préparatoire au rassemblement de division.*

Bataillon de carabiniers	n ^o 3,	du 1 ^{er} au 10 septembre,	à Berne.
» fusiliers	» 25,	» 1 ^{er} » 10	» » »
» »	» 26,	» 1 ^{er} » 10	» » »
» »	» 27,	» 1 ^{er} » 10	» » »
» »	» 28,	» 1 ^{er} » 10	» } » Bolligen
» »	» 29,	» 1 ^{er} » 10	» } et
» »	» 30,	» 1 ^{er} » 10	» } environs.
» »	» 31,	» 1 ^{er} » 10	» } » Worb
» »	» 32,	» 1 ^{er} » 10	» } et
» »	» 33,	» 1 ^{er} » 10	» } environs.
» »	» 34,	» 1 ^{er} » 10	» } » Munsingen
» »	» 35,	» 1 ^{er} » 10	» } et
» »	» 36,	» 1 ^{er} » 10	» } environs.

IV^e division de l'armée.

Il n'y aura pas de cours de répétition en 1880.

V^e division de l'armée.

Il n'y aura pas de cours de répétition en 1880.

VI^e division de l'armée.

Manœuvres de brigade.

XI^e brigade.

Régiment n^o 21 :

Bataillon de fusiliers n ^o 61,	} du 24 août au 8 septembre, à Zurich.
» » » 62,	
» » » 63,	

Régiment n^o 22 :

Bataillon de fusiliers n ^o 64,	} du 24 août au 8 septembre, à Winterthour.
» » » 65,	
» » » 66,	

XII^e brigade.

Régiment n^o 23 :

Bataillon de fusiliers n ^o 67,	} du 14 au 29 septembre, à Winterthour.
» » » 68,	
» » » 69,	

Régiment n^o 24 :

Bataillon de fusiliers n ^o 70,	} du 14 au 29 septembre, à Zurich.
» » » 71,	
» » » 72,	
» carabiniers » 6,	

VII^e division de l'armée.

Il n'y aura pas de cours de répétition en 1880.

VIII^e division de l'armée.

Manœuvres de régiment.

Bataillon de carabiniers n^o 8, du 2 au 17 septembre, au Luziensteig.

Régiment n^o 29 :

Bataillon de fusiliers n ^o 85,	} du 2 au 17 septembre, à Coire.
» » » 86,	
» » » 87,	

Régiment n^o 30 :

Bataillon de fusiliers n ^o 88,	} du 17 août au 1 ^{er} septembre.	} Sion Brigue Coire	} Vallée d'Urseren.
» » » 89,			
» » » 90,			

Bataillon de fusiliers n° 91,
 » » » 92, } du 22 septembre au 7 octobre, à Coire.
 » » » 93.

Bataillon de fusiliers n° 94, }
 » » » 95, } du 2 au 17 mars, à Bellinzone.
 » » » 96. }

II ^e	division de l'armée,	du 4 au 19 novembre,	à Colombier.
III ^e	»	» 14 au 29 octobre,	à Berne.
VI ^e	»	» 28 octobre au 12 novembre,	à Zurich.
		Régiments 29, 30 et 31, du 14 au 29	
		octobre, à Coire.	
VIII ^e	»	» 32, du 7 au 22 novembre,	à
		Bellinzzone.	

Ecoles de tir.

1. Pour sous-officiers, du 24 mars au 20 avril, à Liestal.
2. » officiers, du 25 avril au 22 mai,
3. » » 26 mai au 22 juin, } à Wallenstadt.
4. » » 27 juin au 24 juillet, à Wallenstadt.
5. » » 31 juillet au 27 août,
6. » sous-officiers, du 4 septembre au 1^{er} octobre, } à Wallenstadt.
7. » officiers et sous-officiers, du 8 octobre au 4 novembre, à Bellinzzone.

Appel successif des armuriers, à la fabrique d'armes à Berne.

A. *Ecole préparatoire d'officiers.*

B. *Ecole de cadres.*

Du 10 avril au 21 mai, à Aarau.

C. Cours de remonte.

a. Pour chevaux de recrues et de remonte.

- I. Cours du 10 novembre 1879 au 5 février 1880, à Zurich.
- II. Cours du 6 février au 4 mai, à Berne.
- III. Cours du 5 mai au 29 juillet, à Aarau.
- IV. Cours du 25 juin au 22 septembre, à Lucerne.

b. Pour chevaux des hommes incorporés avant 1875.

- V. Cours du 17 janvier au 5 février, à Zurich.
- VI. Cours du 15 avril au 4 mai, à Berne.
- VII. Cours du 10 au 29 juillet, à Aarau.

D. Ecoles de recrues.

- 1. Ecole pour les recrues des escadrons n^{os} 16—22 et de l'escadron n^o 24 :
 - Cadres du 4 février au 7 avril, }
 - Recrues du 6 février au 7 avril, } à Zurich.
- 2. Ecole pour les recrues de langue française des escadrons n^{os} 1—6 et recrues de dragons de langue française de Berne (Jura) :
 - Cadres du 3 mai au 5 juillet, }
 - Recrues du 5 mai au 5 juillet, } à Berne.
- 3. Ecole pour les recrues des escadrons n^{os} 7—15 et de l'escadron n^o 23, ainsi que les recrues de langue allemande du Canton de Fribourg et toutes les recrues maréchaux-ferrants :
 - Cadres du 28 juillet au 29 septembre }
 - Recrues du 30 juillet au 29 septembre, } à Aarau.
- 4. Ecole pour les recrues de toutes les compagnies de guides :
 - Cadres du 21 septembre au 23 novembre, }
 - Recrues du 23 septembre au 23 novembre, } à Lucerne.

E. Cours de répétition.

a. Dragons.

- | | | |
|-------------------------|------|---|
| Régiment n ^o | I. | Escadrons n ^{os} 1, 2 et 3, du 7 au 16 juillet, à Berne. |
| » » | II. | Escadrons n ^{os} 4, 5 et 6, du 25 juillet au 3 août, à Berne. |
| » » | III. | (Cours préparatoire au rassemblement de division) Escadrons n ^{os} 7, 8 et 9, du 7 au 10 septembre, à Berne. |

Régiment n°	IV.	Escadrons n ^{os} 10, 11 et 12, du 8 au 17 août, à Berne.
»	V.	Escadrons n ^{os} 13, 14 et 15, du 6 au 15 octobre, à Aarau.
»	VI.	Escadrons n ^{os} 16 et 17 conjointement avec la XI ^e brigade d'infanterie, du 30 août au 8 septembre, à Zurich. Escadron n° 18 conjointement avec la XII ^e brigade d'infanterie, du 21 au 30 septembre, à Zurich.
»	VII.	Escadrons n ^{os} 19, 20 et 21, du 30 mai au 8 juin, à Zurich.
»	VIII.	Escadron n° 22, conjointement avec la XII ^e brigade d'infanterie, du 21 au 30 septembre, à Zurich. Escadron n° 23, conjointement avec le 29 ^e régiment d'infanterie, du 8 au 17 septembre, à Aarau. Escadron n° 24, conjointement avec le 31 ^e régiment d'infanterie, du 28 septembre au 7 octobre, à Winterthour.

b. Guides.

Compagnie n°	1,	du 9 au 18 mai, à Berne.
»	2,	du 9 au 18 mai, à Berne.
»	3,	(Cours préparatoire au rassemblement de division) du 7 au 10 septembre, à Berne.
»	4,	du 8 au 17 août, à Aarau.
»	5,	du 8 au 17 août, à Aarau.
»	6,	(Conjointement avec la XII ^e brigade d'infanterie) du 21 au 30 septembre, à Zurich.
»	7,	du 10 au 19 mars, à Zurich.
»	8,	troupe des Cantons des Grisons, Uri, Schwyz et Glaris (conjointement avec le 30 ^e régiment d'infanterie), du 23 août au 1 ^{er} septembre, à Coire. troupe du Canton du Tessin (conjointement avec le 32 ^e régiment d'infanterie) du 8 au 17 mars, à Bellinzone.
»	9,	du 9 au 18 mai, à Berne.
»	10,	(Cours préparatoire au rassemblement de division) du 7 au 10 septembre, à Berne.
»	11,	du 8 au 17 août, à Aarau.
»	12,	(Conjointement avec le 30 ^e régiment d'infanterie) du 23 août au 1 ^{er} septembre, à Coire.

c. Cours pour retardataires.

I^{er} cours, du 20 au 29 octobre:

Retardataires des escadrons n^{os} 1—14 et des compagnies de guides n^{os} 1, 2, 3, 4, 9 et 10, à Berne.

II^e cours, du 20 au 29 octobre:

Retardataires des escadrons n^{os} 15—24 et des compagnies de guides n^{os} 5, 6, 7, 8, 11 et 12, à Zurich.

IV. Artillerie.

A. Ecoles préparatoires d'officiers.

I^{re} partie: pour tous les genres d'artillerie et pour le train d'armée, du 20 août au 30 septembre, à Thoune.

II^e partie: pour tous les genres d'artillerie et pour le train d'armée, du 8 octobre au 9 décembre, à Zurich.

B. Ecole de sous-officiers.

Pour toute l'artillerie de campagne (batteries et colonnes de parc), l'artillerie de position, les artificiers et le train d'armée, du 19 mars au 22 avril, à Thoune.

C. Ecoles de recrues.

1. Artillerie de campagne.

a. Batteries attelées et colonnes de parc.

1. Pour les recrues des batteries n^{os} 1—8, 10 et 11 (Genève, Vaud et Neuchâtel), les recrues des colonnes de parc n^{os} 1—4 de la I^{re} et II^e brigade d'artillerie, à l'exception des recrues du train des Cantons de Berne et Fribourg, du 5 mai au 28 juin, à Bière.
2. Pour les recrues des batteries n^{os} 9, 12—21 et 28 (Berne, Fribourg et Bâle-Ville), ainsi que les recrues du train pour les colonnes de parc n^o 3 et 4 des Cantons de Berne et Fribourg, du 9 mai au 2 juillet, à Thoune.
3. Pour les recrues des batteries n^{os} 22, 27, 29, 30, 45 et 46 (Lucerne, Soleure et Bâle-Campagne) et les recrues des colonnes de parc n^o 5—10 de la III^e, IV^e et V^e brigade d'artillerie, ainsi que les recrues de la colonne de parc n^o 15 du Canton du Valais, du 4 juillet au 27 août, à Thoune.

4. Pour les recrues des batteries n^{os} 33—37, 47 (Zurich) et 48 (Tessin) et les recrues des colonnes de parc n^{os} 11—16 de la VI^e, VII^e et VIII^e brigade d'artillerie, à l'exception des recrues de la colonne de parc n^o 15 du Valais, du 30 avril au 23 juin, à Frauenfeld.
5. Pour les recrues des batteries n^{os} 23—26, 31, 32, 38, 39, 40—44 (Appenzell, St-Gall, Argovie et Thurgovie), du 25 juin au 18 août, à Frauenfeld.

b. Batteries de montagne,

6. Pour recrues des deux batteries de montagne n^{os} 61 et 62 (Grisons et Valais), du 9 mai au 2 juillet, à Thoune.

2. Artillerie de position.

7. Pour recrues de toutes les compagnies de position n^{os} 1—10, du 30 mai au 23 juillet, à Thoune.

3. Artificiers.

8. Pour recrues des deux compagnies d'artificiers n^{os} 1 et 2, du 3 juillet au 13 août, à Thoune.

4. Train d'armée.

9. Pour recrues du I^e et du II^e arrondissement, du 26 août au 6 octobre, à Bière.
Pour les étudiants recrutés pour l'artillerie de campagne, du 26 août au 15 octobre, à Bière.
10. Pour les recrues du III^e, IV^e et V^e arrondissement ainsi que les recrues du VIII^e arrondissement du Valais, du 8 octobre au 18 novembre, à Thoune.
11. Pour les recrues du VI^e, VII^e et VIII^e arrondissement, à l'exception des recrues du VIII^e arrondissement du Valais, du 1^{er} octobre au 11 novembre, à Frauenfeld.

D. Cours de répétition.

1. Artillerie de campagne.

a. Batteries attelées.

II^e brigade :

Régiment n ^o I.	{ Batterie de 8 ^{cm} n ^o 7, } du 18 juillet au 4 août,
	» » 8 ^{cm} » 8, } à Bière.
Régiment n ^o II.	{ » » 8 ^{cm} » 9, } du 7 au 24 août, à Bière.
	» » 8 ^{cm} » 10, }
Régiment n ^o III.	{ » » 8 ^{cm} » 11, } du 10 au 27 août, à Thoune.
	» » 8 ^{cm} » 12, }

III^e Brigade:

Régiment n° I.	{ Batterie de 10 ^{cm} n° 13.	Cours préparatoire au rassemblement de division, du 30 août au 10 septembre, à Thoune.
	» » 10 ^{cm} » 14,	
Régiment n° II.	{ » » 8 ^{cm} » 15,	
	» » 8 ^{cm} » 16,	
Régiment n° III.	{ » » 8 ^{cm} » 17,	
	» » 8 ^{cm} » 18,	

VI^e brigade:

Régiment n° I.	{ Batterie de 8 ^{cm} n° 31,	du 23 août au 9 septembre, à Frauenfeld.
	» » 8 ^{cm} » 32,	
Régiment n° II.	{ » » 10 ^{cm} » 33,	du 12 au 29 septembre, à Frauenfeld.
	» » 10 ^{cm} » 34,	
Régiment n° III.	{ » » 8 ^{cm} » 35,	du 2 au 19 octobre, à Frauenfeld.
	» » 8 ^{cm} » 36,	

VIII^e brigade:

Régiment n° I.	{ Batterie de 8 ^{cm} n° 43,	du 31 août au 17 septembre, à St-Gall.
	» » 8 ^{cm} » 44,	
Régiment n° II.	{ » » 8 ^{cm} » 45,	du 19 septembre au 6 octobre, à Thoune.
	» » 8 ^{cm} » 46,	
Régiment n° III.	{ » » 8 ^{cm} » 47,	du 1 ^{er} au 18 octobre, à Zurich.
	» » 8 ^{cm} » 48,	

b. Colonnes de parc.

II ^e parc de division.	{ Colonne de parc n° 3,	du 30 juin au 15 juillet, à Bière.
	» » » » 4,	

Des détachements du train des colonnes de parc n°s 3 et 4: du 8 au 23 juillet; du 28 juillet au 12 août; du 6 au 21 octobre: avec l'artillerie de position, à Thoune.

III ^e parc de division.	{ Colonne de parc n° 5,	Cours préparatoire au rassemblement de division, du 2 au 10 septembre, à Thoune.
	» » » » 6,	

VI ^e parc de division.	{ Colonne de parc n° 11, du 28 août au 12 septembre,	à Frauenfeld.
	» » » » 12, du 14 au 29 septembre,	

VIII ^e parc de division.	{ » » » » 15,	du 18 septembre au 3 oct., à Thoune.
	» » » » 16,	

c. Batteries de montagne.

Batterie de 8^{cm} n° 61, du 15 août au 1^{er} septembre, à Coire.
 » » 8^{cm} » 62, » » » » » » à Sion.

2. Artillerie de position.

Division n° II. { Compagnie de position n° 2, } du 28 juillet au 12 août,
 » » » 3, } à Thoune.
 Division n° III. { » » » 4, } du 6 au 21 octobre, à
 » » » 7, } Thoune.

3. Artificiers.

Compagnie n° 1, du 15 au 30 août, à Thoune.

4. Train d'armée.

II^e division. Bataillon du train n° II.

1. division (génie), du 9 au 22 juillet, à Zurich.
2. » (administration), du 30 juin au 13 juillet,
à Bière.

Détachements { du 24 avril au }
 { 7 mai, } à l'école des pion-
 { du 8 au 21 } niers à Brougg.
 { mai, }

Train de ligne de la III^e brigade d'infanterie, du bataillon de carabiniers n° 2 et de l'état-major de la II^e division, du 15 au 28 juillet, à Bière.

Train de ligne de la IV^e brigade d'infanterie et du régiment de dragons n° II, du 30 juillet au 12 août, à Bière.

III^e division. Bataillon du train n° 3 (cours préparatoire au rassemblement de division).

1. division (génie), } du 4 au 10 septemb.,
2. » (administration), } à Berne.

Train de ligne, avec les cours préparatoires de ses corps et de ses états-majors, du 4 au 10 septembre, à Berne.

VI^e division. Bataillon du train n° VI.

1. division (génie), du 24 juin au 7 juillet, à Zurich.
2. division (administration), ainsi que le train de ligne de la XI^e brigade d'infanterie et des escadrons n°s 16 et 17, du 1^{er} au 14 septembre, à Winterthour.

Un détachement avec le cours des pionniers, du 28 mai au 10 juin, à Brougg.

VIII^e division. Bataillon du train n° VIII.

1. division (génie), du 1^{er} au 14 octobre, à Zurich.
2. » (administration) ainsi que le train de ligne de la XII^e brigade d'infanterie et celui de l'escadron n° 18 et du bataillon de carabiniers n° 6, du 16 au 29 septembre, à Winterthour.

Train de ligne des unités de troupes du Valais (VIII^e division), du 19 août au 1^{er} septembre, à Sion.

Train de ligne du bataillon de fusiliers n° 90 et du bataillon de carabiniers n° 8, du 19 août au 1^{er} septembre, à Coire.

Train de ligne du régiment d'infanterie n° 29 et celui de l'état-major de la XV^e brigade d'infanterie, du 19 octobre au 1^{er} novembre, à Zurich.

Train de ligne du régiment d'infanterie n° 31 et celui de l'état-major de la VIII^e division, du 2 au 15 novembre, à Zurich.

Train de ligne du régiment d'infanterie n° 32 et celui de l'état-major de la XVI^e brigade, du 4 au 17 mars, à Bellinzone.

E. Cours spéciaux.

Cours pour officiers supérieurs d'artillerie, du 15 juin au 2 juillet, à Thoune.

Il y aura des cours pour maréchaux-ferrants aux écoles de recrues des batteries de campagne à Bière, Thoune et Frauenfeld I, ainsi qu'à l'école de recrues du train d'armée à Thoune; les recrues maréchaux-ferrants qui se présenteront à l'école de recrues de l'artillerie de campagne (II) et à l'école de recrues du train d'armée à Frauenfeld seront appelées au cours de maréchaux-ferrants des écoles qui se tiendront à la même époque à Thoune.

Des cours de serruriers auront lieu aux écoles de recrues de l'artillerie de campagne à Bière et à Thoune; les recrues serruriers qui se présenteront à l'école de recrues d'artillerie de campagne à Frauenfeld et à l'école de recrues d'artillerie de position à Thoune seront appelées à ces cours de serruriers.

Des cours de selliers auront lieu aux écoles de recrues d'artillerie de campagne de Bière et de Frauenfeld et à l'école des recrues du

train d'armée à Frauenfeld; les recrues selliers qui se présenteront aux écoles de Thoune seront appelées aux cours de Frauenfeld.

Les recrues selliers des bataillons du train III—VIII seront appelées à l'école de recrues du train d'armée à Frauenfeld.

V. Génie.

A. *Ecole préparatoire d'officiers.*

Conjointement avec l'école préparatoire d'officiers d'artillerie.

Du 8 octobre au 9 décembre, à Zurich.

B. *Cours techniques.*

Du 24 mai au 5 juin, à Liestal.

Du 27 septembre au 2 octobre, à Brougg.

Les élèves seront appelés par subdivisions à des travaux sur le terrain et au bureau du génie.

C. *Ecoles de recrues.*

1. Ecole de sapeurs n° I, pour les recrues des arrondissements de division I à IV et pour les recrues des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^e division.

Cadres, du 23 mars au 19 mai,	} à Liestal.
Recrues, du 31 mars au 19 mai,	

2. Ecole de sapeurs n° II, pour les recrues des arrondissements de division V à VIII, à l'exception des recrues des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^e division :

Cadres, du 18 mai au 14 juillet,	} à Liestal.
Recrues, du 26 mai au 14 juillet,	

3. Ecole de pontonniers pour les recrues de tous les arrondissements de division :

Cadres, du 22 juillet au 17 septembre,	} à Brougg.
Recrues, du 30 juillet au 17 septembre,	

4. Ecole de pionniers pour recrues de tous les arrondissements de division :

Cadres, du 25 mars au 21 mai,	} à Brougg.
Recrues, du 2 avril au 21 mai,	

Observation. Les recrues armuriers seront appelées à l'école de Zofingue, avec les recrues armuriers d'infanterie.

D. *Cours de répétition.*

a. Bataillons du génie.

Bataillon n° 2.	{	Compagnie de sapeurs, du 2 au 17 septembre, à Liestal.
		» » pontonniers, du 7 au 22 juillet, à Brougg.
		» » pionniers, du 26 mai au 10 juin, à Brougg.
Bataillon n° 3.	{	Cours préparatoire au ras-
		semblement de division, } à Berne et environs.
		du 1 ^{er} au 10 septembre,
Bataillon n° 6.	{	Compagnie de sapeurs, du 22 septembre au 7 octobre, à Liestal.
		» » pontonniers, du 16 juin au 1 ^{er} juillet, à Brougg.
		» » pionniers, du 26 mai au 10 juin, à Brougg.
Bataillon n° 8.	{	» » sapeurs, du 21 octobre au 5 novembre, à Bellinzzone.
		» » pontonniers, } du 22 septembre au 7
		» » pionniers, { octobre, à Brougg.

Observation. Les serruriers, armurier et charron du bataillon n° 3 entreront avec leur bataillon au cours préparatoire.

b. Pionniers d'infanterie.

II^e division: tous les pionniers de la division, du 2 au 17 septembre, à Liestal.

III^e » avec leurs bataillons.

VI^e » » »

VIII^e » les pionniers des régiments 29 et 31, du 22 septembre au 7 octobre, à Liestal;

les pionniers des régiments 30 et 32, avec leurs régiments respectifs.

E. *Cours spéciaux.*

1. Pour serruriers et charrons, du 7 au 22 octobre, à Thoune.
2. Pour armuriers des bataillons du génie n°s 2, 6 et 8, successivement à la fabrique d'armes, à Berne.

F. *Inspections de la landwehr.*

Bataillon du génie n° 1. Soldats du canton de Genève, le 26 août, à Genève.
Soldats des autres cantons, le 27 août, à Lausanne.

» » 2. Soldats du Jura bernois, y compris ceux du bataillon du génie n° 3, le 25 août, à Tavannes.
Soldats des autres Cantons, le 27 août, à Lausanne.

» » 3. A l'exception des hommes habitant le Jura, le 2 septembre, à Berne.

» » 4. Compagnie de sapeurs, le 2 septembre, à Berne.
Compagnie de pontonniers, le 3 septembre, à Aarau.

» » 5. Le 3 septembre, à Aarau.

» » 6. Le 8 septembre, à Baden.

» » 7. Le 19 août, à Winterthour.

« » 8. Compagnie de sapeurs, le 5 novembre, à Bellinzone.

VI. Service sanitaire.

I. *Section médicale.*

a. Ecoles de recrues.

1. Cours préparatoire pour les recrues.

Pour les recrues du V^e et VII^e arrondissement de division, du 12 au 22 mars, à Zurich.

Pour les recrues de langue italienne du VIII^e arrondissement de division, du 16 au 26 mars, à Lugano.

Pour les recrues du I^{er} et II^e arrondissement de division, à l'exception de celles de langue allemande, et pour les recrues de langue française du VIII^e arrondissement, du 2 au 12 mai, à Lausanne.

Pour les recrues du VI^e et VIII^e arrondissement de division, à l'exception de celles de langues française et italienne, du 22 juin au 2 juillet, à Zurich.

Pour les recrues du III^e et IV^e arrondissement de division, et celles de langue allemande du II^e arrondissement, du 10 au 20 septembre, à Lucerne.

2. Ecoles de recrues.

- Recrues du I^{er} et II^e arrondissement de division, à l'exception de celles de langue allemande, et les recrues de langue française du VIII^e arrondissement :
- Un tiers, du 13 mai au 16 juin, à Lausanne.
- » du 14 mai au 17 juin, à Berne.
- » du 14 mai au 17 juin, à Lucerne.
- » III^e et IV^e arrondissement de division et celles de langue allemande du II^e arrondissement :
- Un tiers, du 21 septembre au 25 octobre, à Lucerne.
- » du 22 septembre au 26 octobre, à Berne.
- » du 22 septembre au 26 octobre, à Lausanne.
- » V^e et VII^e arrondissement de division :
- Un tiers, du 23 mars au 26 avril, à Zurich.
- » » 23 » 26 » »
- » » 24 » 27 » à St-Gall.
- » VI^e et VIII^e arrondissement de division, à l'exception de celles de langues française et italienne :
- Un tiers, du 3 juillet au 6 août, à Zurich.
- » » 4 » 7 » à Lucerne.
- » » 4 » 7 » à St-Gall.
- » VIII^e arrondissement de division, de langue italienne :
- Du 27 mars au 30 avril, à Lugano.

B. Cours de répétition.

1. Cours de répétition d'opérations.

1. Cours de répétition d'opérations pour médecins d'un certain âge, du 8 au 20 mars, à Zurich.
2. » » » pour médecins d'un certain âge, du 26 avril au 8 mai, à Berne.

2. Service d'ambulance.

1. Ambulances n^{os} 12, 14 et 15 et une partie du personnel sanitaire des unités de troupes de la III^e division de l'armée (cours préparatoire au rassemblement de division), du 31 août au 10 septembre, à Berne.

2. Ambulances n° 26 et une partie du personnel sanitaire de la brigade d'infanterie n° XI, du 24 août au 3 septembre, à Zurich.
3. » » 28 et une partie du personnel sanitaire de la brigade d'infanterie n° XII et du bataillon de carabiniers n° 6, du 14 au 24 septembre, à Zurich.

C. Ecole d'instructeurs.

Pour instructeurs et aspirants-instructeurs, du 9 au 10 mars, à Zurich.

D. Ecoles préparatoires d'officiers.

1. Pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 30 mars au 26 avril, à Zurich.
2. Pour médecins et pharmaciens de langue française, du 21 mai au 17 juin, à Lucerne.
3. Pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 29 septembre au 26 octobre, à Berne.

E. Ecoles de sous-officiers.

1. Pour sous-officiers de langue allemande, du 7 au 27 avril, à St-Gall.
2. Pour sous-officiers de langue française, du 27 mai au 16 juin, à Lausanne.
3. Pour sous-officiers de langue allemande, du 17 juillet au 6 août, à Zurich.

F. Cours d'infirmiers dans les hôpitaux.

Du 19 janvier au 24 décembre, dans divers hôpitaux.

II. *Section vétérinaire.*

A. Ecole préparatoire d'officiers.

Du 31 octobre au 27 novembre, à Zurich.

B. Ecoles de recrues.

Les vétérinaires doivent faire leur service de recrues à l'école d'artillerie de campagne fixée pour leurs arrondissements de division, et ils y seront envoyés habillés, armés et équipés comme recrues du train.

C. Cours de répétition.

Pour officiers vétérinaires, du 15 au 26 mars, à Zurich.

D. Cours de maréchaux-ferrants.

1. Cavalerie.

Recrues-maréchaux-ferrants de tous les Cantons (conjointement avec l'école de recrues de cavalerie), du 30 juillet au 29 septembre, à Aarau.

2. Artillerie.

Recrues-maréchaux-ferrants (voir page 17, E. Cours spéciaux.).

VII. Troupes d'administration.

A. *Ecoles préparatoires d'officiers.*

I. Ecole, du 5 janvier au 8 février, à Thoune.

II. Ecole, du 6 mars au 9 avril, à Thoune.

B. *Ecoles de sous-officiers.*

I. Ecole pour sous-officiers et soldats de toutes les armes des divisions III—VIII, du 12 février au 3 mars, à Thoune.

II. Ecole pour sous-officiers et soldats de toutes les armes des divisions III—VIII, du 11 avril au 1^{er} mai, à Thoune.

III. Ecole pour sous-officiers et soldats de toutes les armes de la I^{re} et II^e division, du 14 juin au 3 juillet, à Fribourg.

C. *Ecole d'officiers.*

Du 3 mai au 12 juin, à Thoune.

D. *Ecole de recrues.*

Du 7 juillet au 20 août, à Thoune.

E. *Cours de répétition.*

a. Pour compagnies d'administration.

1. Compagnie d'administration n° 3, du 29 août au 10 septembre, à Berne.

2. Compagnie d'administration n° 6, du 26 août au 8 septembre, à Zurich.
3. » » » 8, du 16 au 29 septembre, à Zurich.

b. Pour officiers des compagnies d'administration.

Du 25 juillet au 14 août, à Thoune.

VIII. Ecoles centrales.

- Ecole centrale
- I. Pour premiers-lieutenants et lieutenants de toutes les armes et pour les adjudants, du 14 juin au 25 juillet, à Thoune.
 - » II. Pour capitaines de bataillons de carabiniers et de fusiliers, du 21 septembre au 31 octobre, à Thoune.
 - » IV. Pour commandants de régiment de toutes les armes, du 30 mars au 10 mai, à Zurich.

IX. Manœuvres de la III^e division de l'armée.

Les unités de troupes entreront en ligne le 11 septembre, à la clôture des cours préparatoires, et seront licenciées le 16 et le 17 septembre, à l'exception du parc de division et du bataillon du train, qui ne seront licenciés que le 18 septembre. La contrée située entre Berne, la Sarine inférieure et le territoire de l'Aar, a été choisie comme terrain de manœuvres.

Cours rangés dans l'ordre des places d'armes.

(Le jour d'entrée est le jour avant et celui du licenciement
le jour après celui indiqué.)

Place d'armes d'Aarau.

1. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 11 mars au 30 avril :
Un tiers des recrues d'infanterie du Canton d'Argovie, deux tiers des recrues d'infanterie du Canton de Soleure et toutes les recrues tambours de la V^e division :
Cadres, du 11 mars au 30 avril.
Recrues, du 19 mars au 30 avril.
2. Ecole de cadres de cavalerie, du 10 avril au 21 mai :
Un certain nombre d'officiers et de sous-officiers de dragons et de guides.
3. Cours de remonte de cavalerie pour chevaux de recrues et de rechange, du 5 mai au 29 juillet.
4. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 6 mai au 25 juin :
Un tiers des recrues d'infanterie du Canton d'Argovie, la moitié des recrues d'infanterie des Cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne et les recrues trompettes du Canton d'Argovie :
Cadres, du 6 mai au 25 juin.
Recrues, du 14 mai au 25 juin.
5. Cours de remonte de cavalerie pour chevaux de la troupe incorporée avant 1875, du 10 au 29 juillet.
6. Ecole de recrues de cavalerie, du 28 juillet au 29 septembre :
Recrues des escadrons n^o 7—15 et n^o 23, recrues de dragons de langue allemande du Canton de Fribourg et toutes les recrues maréchaux-ferrants :
Cadres, du 28 juillet au 29 septembre.
Recrues, du 30 juillet au 29 septembre.

7. Ecole préparatoire d'officiers de cavalerie, du 1^{er} août au 29 septembre :
Pour dragons et guides de tous les Cantons.
8. Cours de répétition de cavalerie (I), du 8 au 17 août :
Compagnies de guides n^{os} 4, 5 et 11.
9. Inspection de landwehr, le 3 septembre :
Bataillon du génie n^o 4, compagnie de pontonniers.
» » » 5.
10. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du V^e arrondissement de division, du 4 septembre au 15 octobre.
11. Cours de répétition de cavalerie (II), conjointement avec le régiment d'infanterie n^o 29, du 8 au 17 septembre :
Escadron de dragons n^o 23.
12. Cours de répétition de cavalerie (III), du 6 au 15 octobre :
Régiment de dragons n^o 5.
Escadrons n^{os} 13, 14 et 15.

Place d'armes de Baden.

13. Inspection de landwehr, le 8 septembre :
Bataillon du génie n^o 6.

Place d'armes de Bellinzzone.

14. Cours de répétition d'artillerie (I), du 29 février au 17 mars :
VIII^e brigade, 3^e régiment : batterie de 8^{cm} n^o 48.
15. Cours de répétition d'infanterie (I), du 2 au 17 mars :
Régiment n^o 32.
Etat-major.
Troupes : bataillons de fusiliers n^{os} 94, 95 et 96.
16. Cours de répétition d'artillerie (II), du 4 au 17 mars :
Train de ligne du régiment d'infanterie n^o 32 et de l'état-major de la brigade n^o XVI.
17. Cours de répétition de cavalerie, conjointement avec le régiment d'infanterie n^o 32, du 8 au 17 mars :
Compagnie de guides n^o 8, troupe du Tessin.
18. Ecole de recrues d'infanterie, du 25 mars au 14 mai :
Recrues d'infanterie du Canton du Tessin et les recrues de langue italienne du Canton des Grisons (Misox et Calanca) et les recrues trompettes de langue italienne :
Cadres, du 25 mars au 14 mai.
Recrues, du 2 avril au 14 mai.

19. Ecole de tir pour officiers et sous-officiers, du 8 octobre au 4 novembre :
Un certain nombre d'officiers et de sous-officiers d'infanterie.
20. Cours de répétition du génie, du 21 octobre au 5 novembre :
Bataillon du génie n° 8, compagnie de sapeurs.
21. Inspection de landwehr, le 5 novembre :
Bataillon du génie n° 8, compagnie de sapeurs.
22. Cours de répétition d'infanterie (II), du 7 au 22 novembre :
Cours pour retardataires du régiment d'infanterie n° 32.

Place d'armes de Berne.

23. Etat-major général. Travaux de subdivision, du 11 janvier au 30 avril :
Un certain nombre d'officiers de l'état-major général et de la section des chemins de fer.
24. Cours de remonte de cavalerie (I) pour chevaux de recrues et de rechange, du 6 février au 4 mai.
25. Cours de répétition pour armuriers d'infanterie et du génie, du 2 mars au 30 octobre.
Appel successif d'un certain nombre d'armuriers.
26. Cours de répétition d'infanterie (I), du 15 au 30 avril :
Bataillon de fusiliers n° 23.
27. Cours de remonte de cavalerie pour chevaux des hommes incorporés avant 1875, du 15 avril au 4 mai.
28. Cours de répétition sanitaire, du 26 avril au 8 mai :
Cours d'opérations pour médecins d'un certain âge.
29. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 28 avril au 17 juin :
La moitié des recrues d'infanterie et des recrues trompettes du Canton de Berne (III) :
Cadres, du 28 avril au 17 juin.
Recrues, du 6 mai au 17 juin.
30. Ecole de recrues de cavalerie, du 3 mai au 5 juillet :
Recrues de langue française des escadrons n°s 1—6 et recrues de dragons de langue française du Jura bernois :
Cadres, du 3 mai au 5 juillet.
Recrues, du 5 mai au 5 juillet.
31. Ecole de l'état-major général (I), du 5 mai au 12 juin.

32. Cours de répétition de cavalerie (I), du 9 au 18 mai:
Compagnies de guides n^{os} 1, 2 et 9.
33. Ecole de recrues sanitaires (I), du 14 mai au 17 juin:
Un tiers des recrues du I^{er} et II^e arrondissement de division.
34. Cours de répétition d'infanterie (II), du 22 juin au 7 juillet:
Bataillon de fusiliers n^o 24.
35. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 1^{er} juillet au 20 août:
La moitié des recrues d'infanterie et des recrues trompettes,
ainsi que toutes les recrues tambours du Canton de Berne (III):
Cadres, du 1^{er} juillet au 20 août.
Recrues, du 9 juillet au 20 août.
36. Cours de répétition de cavalerie (II), du 7 au 16 juillet:
Régiment de dragons n^o I, escadrons n^{os} 1, 2 et 3.
37. Cours de répétition de cavalerie (III), du 25 juillet au 3 août:
Régiment de dragons n^o II, escadrons n^{os} 4, 5 et 6.
38. Reconnaissance de l'état-major général, du 27 juillet au 20 août.
39. Cours de répétition de cavalerie (IV), du 8 au 17 août:
Régiment de dragons n^o IV, escadrons n^{os} 10, 11 et 12.
40. Cours de répétition pour troupes d'administration (rassemblement de division), du 29 août au 10 septembre:
Compagnie d'administration n^o 3.
41. Cours de répétition sanitaire, du 31 août au 10 septembre:
Cours préparatoire au rassemblement de division. Ambulances n^{os} 12, 14 et 15 et une partie du personnel sanitaire des unités de troupes de la III^e division de l'armée.
42. Cours de répétition d'infanterie (III), du 1^{er} au 10 septembre:
Cours préparatoire au rassemblement de division:
Bataillon de carabiniers n^o 3.
43. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 1^{er} au 10 septembre:
Cours préparatoire au rassemblement de division:
Bataillons de fusiliers n^{os} 25, 26 et 27.
44. Cours de répétition du génie, du 1^{er} au 10 septembre:
Cours préparatoire au rassemblement de division:
Bataillon du génie n^o 3.

45. Inspection de landwehr, le 2 septembre :
 Bataillon du génie n° 3, à l'exception de la troupe habitant le Jura.
 Bataillon du génie n° 4, compagnie de sapeurs.
46. Cours de répétition d'artillerie, du 4 au 10 septembre :
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Bataillon du train n° III :
 1^{re} division (génie).
 2^e » (administration).
 Train de ligne avec les cours préparatoires de ses corps et de ses états-majors.
47. Cours de répétition de cavalerie (V), du 7 au 10 septembre :
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Régiment de dragons n° III, escadrons n°s 7, 8 et 9.
48. Cours de répétition de cavalerie (VI), du 7 au 10 septembre :
 Cours préparatoire au rassemblement de division :
 Compagnies de guides n°s 3 et 4.
49. Ecole de recrues sanitaires (II), du 22 septembre au 26 octobre :
 Un tiers des recrues du III^e et IV^e arrondissement de division et les recrues de langue allemande du II^e arrondissement de division.
50. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du III^e arrondissement de division, du 29 septembre au 9 novembre.
51. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires, du 29 septembre au 26 octobre :
 Médecins et pharmaciens de langue allemande.
52. Ecole d'état-major général. Travaux de subdivision, du 1^{er} octobre au 18 décembre.
53. Cours de répétition d'infanterie (V), du 14 au 29 octobre :
 Retardataires des bataillons d'infanterie du III^e arrondissement de division.
54. Cours de répétition de cavalerie (VI), du 20 au 29 octobre :
 Retardataires des escadrons n°s 1—14 et des compagnies de guides n°s 1, 2, 3, 4, 9 et 10.
55. Ecole d'état-major général (II), du 23 novembre au 17 décembre :
 Un certain nombre d'officiers supérieurs de l'état-major général.

Place d'armes de Bière.

56. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 5 mai au 28 juin :
Recrues des batteries n^{os} 1—8, n^{os} 10 et 11 (Genève, Vaud et Neuchâtel) et les recrues des colonnes de parc n^{os} 1 à 4 de la I^e et II^e brigade d'artillerie, à l'exception des recrues du train des Cantons de Berne et Fribourg. Les recrues maréchaux-ferrants de toutes les batteries et colonnes de parc de la I^e et II^e brigade d'artillerie.
57. Cours de répétition d'artillerie (I), du 30 juin au 15 juillet :
Parc de division II, colonnes de parc n^{os} 3 et 4.
58. Cours de répétition d'artillerie (II), du 30 juin au 13 juillet :
Bataillon du train n^o II, 2^e division (administration).
59. Cours de répétition d'artillerie (III), du 15 au 28 juillet :
Train de ligne de la III^e brigade d'infanterie, du bataillon de carabiniers n^o 2 et de l'état-major de la II^e division.
60. Cours de répétition d'artillerie (IV), du 18 juillet au 4 août :
II^e brigade. 1^{er} régiment. Batteries de 8^{cm} n^{os} 7 et 8.
61. Cours de répétition d'artillerie (V), du 30 juillet au 12 août :
Train de ligne de la IV^e brigade d'infanterie et du régiment de dragons n^o II.
62. Cours de répétition d'artillerie (VI), du 7 au 24 août :
II^e brigade. II^e régiment. Batteries de 8^{cm} n^{os} 9 et 10.
63. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 26 août au 15 octobre :
Recrues du train d'armée du I^{er} et II^e arrondissement, du 26 août au 6 octobre.
Etudiants recrutés pour l'artillerie, du 26 août au 15 octobre.

Place d'armes de Bolligen et environs.

64. Cours de répétition d'infanterie, du 1^{er} au 10 septembre :
Cours préparatoire au rassemblement de division :
Bataillons de fusiliers n^{os} 28, 29 et 30.

Place d'armes de Brigue.

65. Cours de répétition d'infanterie, du 17 août au 1^{er} septembre :
Manœuvres de régiment :
Régiment n^o 30. Bataillon de fusiliers n^o 89.

Place d'armes de Brougg.

66. Ecole de recrues du génie (I), du 25 mars au 21 mai:
 Recrues pionniers de tous les arrondissements de division:
 Cadres, du 25 mars au 21 mai.
 Recrues, du 2 avril au 21 mai.
67. Cours de répétition d'artillerie (I), du 24 avril au 7 mai:
 Conjointement avec l'école de pionniers:
 Un détachement du bataillon du train n° II.
68. Cours de répétition d'artillerie (II), du 8 au 21 mai:
 Conjointement avec l'école de pionniers:
 Un détachement du bataillon du train n° II.
69. Cours de répétition du génie (I), du 26 mai au 10 juin:
 Bataillon du génie n° 2, compagnie de pionniers.
70. Cours de répétition du génie (II), du 26 mai au 10 juin:
 Bataillon du génie n° 6, compagnie de pionniers.
71. Cours de répétition d'artillerie (III), du 28 mai au 10 juin:
 Conjointement avec l'école de pionniers:
 Un détachement du bataillon du train n° VI.
72. Cours de répétition du génie (III), du 16 juin au 1^{er} juillet:
 Bataillon du génie n° 6, compagnie de pontonniers.
73. Cours de répétition du génie (IV), du 7 au 22 juillet:
 Bataillon du génie n° 2, compagnie de pontonniers.
74. Ecole de recrues du génie (II), du 22 juillet au 17 septembre
 Recrues pontonniers de tous les arrondissements de division:
 Cadres, du 22 juillet au 17 septembre.
 Recrues, du 30 juillet au 17 septembre.
75. Cours de répétition du génie (V), du 22 septembre au 7 octobre:
 Bataillon du génie n° 8: compagnie de pontonniers.
 » » pionniers.
76. Cours technique pour officiers du génie, du 27 septembre au 2 octobre.

Place d'armes de Coire.

77. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 6 mai au 25 juin:
 La moitié des recrues d'infanterie des Cantons d'Uri, Schwyz (VIII), Glaris et Grisons (à l'exception de celles de langue italienne) et les recrues de langue allemande du Canton du Valais (VIII), ainsi que les recrues trompettes de langue allemande de la VIII^e division:
 Cadres, du 6 mai au 25 juin.
 Recrues, du 14 mai au 25 juin.
78. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 24 juin au 13 août:
 La moitié des recrues d'infanterie des Cantons d'Uri, Schwyz (VIII), Glaris, Grisons (à l'exception de celles de langue italienne) et les recrues de langue française du Canton du Valais:
 Cadres, du 24 juin au 13 août.
 Recrues, du 2 juillet au 13 août.
79. Cours de répétition d'artillerie (I), du 15 août au 1^{er} septembre:
 Batterie de montagne n° 61.
80. Cours de répétition d'infanterie (I), du 17 août au 1^{er} septembre:
 Manœuvres de régiment:
 Régiment n° 30.
 Etat-major.
 Troupes: Bataillon de fusiliers n° 90.
81. Cours de répétition d'artillerie (II), du 19 août au 1^{er} septembre:
 Conjointement avec le régiment d'infanterie n° 30:
 Train de ligne du bataillon de carabiniers n° 8.
 » » » » fusiliers n° 90.
82. Cours de répétition de cavalerie, du 23 août au 1^{er} septembre:
 Conjointement avec le régiment d'infanterie n° 30:
 Compagnie de guides n° 8. Troupes des Cantons des Grisons, d'Uri et de Schwyz.
 Compagnie de guides n° 12.
83. Cours de répétition d'infanterie (II), du 2 au 17 septembre:
 Manœuvres de régiment:
 Régiment n° 29.
 Etat-major.
 Troupes: Bataillons de fusiliers n°s 85, 86 et 87.

84. Cours de répétition d'infanterie (III), du 22 septembre au 7 octobre :
 Manœuvres de régiment :
 Régiment n° 31.
 Etat-major.
 Troupes : Bataillons de fusiliers n°s 91, 92 et 93.
85. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du VIII^e arrondissement de division, du 12 octobre au 22 novembre.
86. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 14 au 29 octobre :
 Retardataires des régiments n°s 29, 30 et 31.

Place d'armes de Colombier.

87. Cours de répétition d'infanterie (I), du 4 au 19 mars :
 Bataillon de fusiliers n° 19.
88. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 25 mars au 14 mai :
 Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Fribourg, Neuchâtel et Berne (II) et les recrues trompettes des Cantons de Fribourg et Neuchâtel :
 Cadres, du 25 mars au 14 mai.
 Recrues, du 2 avril au 14 mai.
89. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 13 mai au 2 juillet :
 Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Fribourg, Neuchâtel et Berne (II) :
 Cadres, du 13 mai au 2 juillet.
 Recrues, du 21 mai au 2 juillet.
90. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 8 juillet au 27 août :
 Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Fribourg, Neuchâtel et Berne (II) et les recrues trompettes du Canton de Berne (II) :
 Cadres, du 8 juillet au 27 août.
 Recrues, du 16 juillet au 27 août.
91. Cours de répétition d'infanterie (II), du 12 au 27 août :
 Bataillon de fusiliers n° 22.
92. Cours de répétition d'infanterie (III), du 1^{er} au 16 septembre :
 Bataillon de carabiniers n° 2.
93. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 1^{er} au 16 septembre :
 Bataillon de fusiliers n° 21.

94. Cours de répétition d'infanterie (V), du 19 septembre au 4 octobre :
Bataillon de fusiliers n° 20.
95. Cours de répétition d'infanterie (VI), du 7 au 22 octobre :
Bataillon de fusiliers n° 18.
96. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du II^e arrondissement de division, du 24 octobre au 4 décembre.
97. Cours de répétition d'infanterie (VII), du 4 au 19 novembre :
Retardataires des bataillons d'infanterie du II^e arrondissement de division.

Place d'armes de Frauenfeld.

98. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 30 avril au 23 juin :
Recrues des batteries n°s 33 à 37, 47 (Zurich) et 48 (Tessin),
recrues des colonnes de parc n°s 11 à 16 de la VI^e, VII^e
et VIII^e brigade d'artillerie, à l'exception des recrues du
Valais pour la colonne de parc n° 15, plus les recrues
maréchaux-ferrants de ces corps.
99. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 25 juin au 18 août :
Recrues des batteries n°s 23 à 26, 31, 32, 33, 39, 40 à 44,
Appenzell, St-Gall, Argovie et Thurgovie.
100. Cours de répétition d'artillerie (I), du 23 août au 9 septembre :
VI^e brigade, 1^{er} régiment, batteries de 8^{cm} n°s 31 et 32.
101. Cours de répétition d'artillerie (II), du 28 août au 12 septembre :
Parc de division VI, colonne de parc n° 11.
102. Cours de répétition d'artillerie (III), du 12 au 29 septembre :
IV^e brigade, 2^e régiment, batteries de 10^{cm} n°s 33 et 34.
103. Cours de répétition d'artillerie (IV), du 14 au 29 septembre :
Parc de division VI, colonne de parc n° 12.
104. Ecole de recrues d'artillerie (III), du 1^{er} octobre au 11 novembre :
Recrues du train d'armée du VI^e, VII^e et VIII^e arrondissement, sans les recrues du Valais (VIII).
105. Cours de répétition d'artillerie (V), du 2 au 19 octobre :
VI^e brigade, 3^e régiment, batteries de 8^{cm} n°s 35 et 36.

Place d'armes de Fribourg.

- 106. Cours de répétition d'infanterie (I), du 4 au 19 mars :
Bataillon de fusiliers n° 13.
- 107. Cours de répétition d'infanterie (II), du 27 avril au 12 mai :
Bataillon de fusiliers n° 14.
- 108. Ecole de sous-officiers de troupes d'administration, du 14 juin
au 3 juillet :
Sous-officiers et soldats de toutes les armes de la I^{re} et II^e
division.
- 109. Cours de répétition d'infanterie (III), du 1^{er} au 16 septembre :
Bataillon de fusiliers n° 17.
- 110. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 19 septembre au 4
octobre :
Bataillon de fusiliers n° 15.
- 111. Cours de répétition d'infanterie (V), du 7 au 22 octobre :
Bataillon de fusiliers n° 16.

Place d'armes de St-Gall.

- 112. Ecole de recrues sanitaires (I), du 24 mars au 27 avril :
Un tiers des recrues du V^e et VII^e arrondissement.
- 113. Ecole de sous-officiers sanitaires, du 7 au 27 avril :
Pour sous-officiers de langue allemande.
- 114. Ecole de recrues sanitaires (II), du 4 juillet au 7 août :
Un tiers des recrues du VI^e et VIII^e arrondissement.
- 115. Ecole de recrues d'infanterie, du 12 août au 1^{er} octobre :
Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Thurgovie
et de St-Gall, la moitié des recrues d'infanterie du Canton
d'Appenzell-Rh. ext. et les recrues trompettes des Cantons
de Thurgovie et d'Appenzell-Rh. ext. :
Cadres, du 12 août au 1^{er} octobre.
Recrues, du 20 août au 1^{er} octobre.
- 116. Cours de répétition d'artillerie, du 31 août au 17 septembre :
VIII^e brigade, 1^{er} régiment, batteries de 8^{cm} nos 43 et 44.
- 117. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du VII^e arrondisse-
ment de division, du 8 octobre au 18 novembre.

Place d'armes de Genève.

118. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 1^{er} avril au 21 mai :
Un tiers des recrues d'infanterie et toutes les recrues trompettes des Cantons de Vaud, Genève et Valais (I) :
Cadres, du 1^{er} avril au 21 mai.
Recrues, du 9 avril au 21 mai.
119. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 3 juin au 23 juillet :
Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Vaud, Genève et Valais (I) et toutes les recrues tambours de la I^{re} et II^e division :
Cadres, du 3 juin au 23 juillet.
Recrues, du 11 juin au 23 juillet.
120. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 5 août au 24 septembre :
Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Vaud, Genève et Valais (I) :
Cadres, du 5 août au 24 septembre.
Recrues, du 13 août au 24 septembre.
121. Inspection de landwehr, le 26 août :
Bataillon du génie n° 1. Troupe du Canton de Genève.
122. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du I^{er} arrondissement de division, du 5 octobre au 15 novembre.

Place d'armes d'Hérisau.

123. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 15 avril au 4 juin :
Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Thurgovie et St-Gall, toutes les recrues d'infanterie du Canton d'Appenzell-Rh. int., les recrues trompettes des Cantons de St-Gall et d'Appenzell-Rh. int. et les recrues tambours du Canton de Thurgovie :
Cadres, du 15 avril au 4 juin.
Recrues, du 23 avril au 4 juin.
124. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 10 juin au 30 juillet :
Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons de Thurgovie et St-Gall, la moitié des recrues d'infanterie du Canton d'Appenzell-Rh. ext., les recrues tambours des Cantons de St-Gall et des deux Appenzell et les recrues tambours de la VIII^e division :
Cadres, du 10 juin au 30 juillet.
Recrues, du 18 juin au 30 juillet.

Place d'armes de Lausanne.

- 125. Cours sanitaire préparatoire, du 2 au 12 mai :
 Recrues du I^{er} et II^e arrondissement de division (sans les
 recrues de langue allemande), plus les recrues de langue
 française du VIII^e arrondissement.
- 126. Ecole de recrues sanitaires (I), du 13 mai au 16 juin :
 Un tiers des recrues du I^{er} et II^e arrondissement de divi-
 sion (sans les recrues de langue allemande), plus les
 recrues de langue française du VIII^e arrondissement.
- 127. Ecole de sous-officiers sanitaires, du 27 mai au 16 juin :
 Pour sous-officiers de langue française.
- 128. Inspection de landwehr, le 27 août :
 Bataillon du génie n^o 1, troupe des Cantons de l'arron-
 dissement, à l'exception de Genève.
 Bataillon du génie n^o 2, troupe des Cantons de l'arron-
 dissement, à l'exception du Jura bernois.
- 129. Ecole de recrues sanitaires (II), du 22 septembre au 26 oc-
 tobre :
 Un tiers des recrues du III^e et IV^e arrondissement de
 division et recrues de langue allemande du II^e arron-
 dissement.

Place d'armes de Liestal.

- 130. Ecole de recrues du génie (I), du 23 mars au 19 mai :
 Recrues sapeurs des arrondissements de division I—IV et
 des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^e
 division :
 Cadres, du 23 mars au 19 mai.
 Recrues, du 1^{er} avril au 19 mai.
- 131. Ecole de tir, du 24 mars au 20 avril :
 Un certain nombre de sous-officiers d'infanterie.
- 132. Ecole de recrues du génie (II), du 18 mai au 14 juillet :
 Recrues sapeurs des arrondissements de division V—VIII,
 à l'exception des recrues des arrondissements de recrute-
 ment 4 et 5 de la VIII^e division :
 Cadres, du 18 mai au 14 juillet.
 Recrues, du 26 mai au 14 juillet.
- 133. Cours technique pour officiers du génie, du 24 mai au 5 juin :
 Un certain nombre d'officiers du génie.

134. Ecole de recrues d'infanterie, du 8 juillet au 27 août :
 Un tiers des recrues d'infanterie des Cantons d'Argovie et Soleure, la moitié des recrues d'infanterie des Cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne et les recrues trompettes des Cantons de Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne :
 Cadres, du 8 juillet au 27 août.
 Recrues, du 16 juillet au 27 août.
135. Cours de répétition du génie (I), du 2 au 17 septembre :
 Bataillon du génie n° 2, compagnie de sapeurs, plus tous les pionniers d'infanterie du II^e arrondissement de division.
136. Cours de répétition du génie (II), du 22 septembre au 7 octobre :
 Bataillon du génie n° 6, compagnie de sapeurs, plus tous les pionniers des régiments d'infanterie n^{os} 29 et 31 du VIII^e arrondissement de division.

Place d'armes de Lugano.

137. Cours préparatoire pour recrues sanitaires, du 16 au 26 mars :
 Recrues de langue italienne du VIII^e arrondissement.
138. Ecole de recrues sanitaires, du 27 mars au 30 avril :
 Recrues de langue italienne du VIII^e arrondissement de division.

Place d'armes de Lucerne.

139. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 25 mars au 14 mai :
 La moitié des recrues d'infanterie des Cantons de Berne (IV) et Lucerne; toutes les recrues d'infanterie d'Unterwalden-le-Haut et le Bas, 9 recrues trompettes de Lucerne et les recrues tambours du IV^e arrondissement :
 Cadres, du 25 mars au 14 mai.
 Recrues, du 2 avril au 14 mai.
140. Ecole de recrues sanitaires (I), du 14 mai au 17 juin :
 Un tiers des recrues du I^{er} et II^e arrondissement de division (sans les recrues de langue allemande) et les recrues de langue française du VIII^e arrondissement.
141. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 18 mai au 7 juillet :
 La moitié des recrues d'infanterie des Cantons de Berne (IV) et Lucerne, toutes les recrues d'infanterie du Canton de Zoug et 10 recrues trompettes de Berne (IV) :
 Cadres, du 18 mai au 7 juillet.
 Recrues, du 26 mai au 7 juillet.

142. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires, du 21 mai au 17 juin :
Pour médecins et pharmaciens de langue française.
143. Cours de remonte de cavalerie (IV) pour chevaux de recrues et de rechange, du 25 juin au 22 septembre.
144. Ecole de recrues sanitaires (II), du 4 juillet au 7 août :
Un tiers des recrues du VI^e et VIII^e arrondissement de division, sans les recrues de langue française ou italienne.
145. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 9 juillet au 28 août :
Recrues instituteurs de tous les Cantons (à l'exception de ceux de langue italienne des Cantons du Tessin et des Grisons) et le reste des recrues trompettes du IV^e arrondissement :
Cadres, du 9 juillet au 28 août.
Recrues, du 17 juillet au 28 août.
146. Cours préparatoire pour recrues sanitaires, du 10 au 20 septembre :
Recrues du III^e et IV^e arrondissement de division et recrues de langue allemande du II^e arrondissement de division.
147. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du IV^e arrondissement de division, du 18 septembre au 29 octobre.
148. Ecole de recrues sanitaires (III), du 21 septembre au 25 octobre :
Un tiers des recrues du III^e et IV^e arrondissement de division et recrues de langue allemande du II^e arrondissement de division.
149. Ecole de recrues de cavalerie, du 21 septembre au 23 novembre :
Recrues de toutes les compagnies de guides :
Cadres, du 21 septembre au 23 novembre.
Recrues, du 23 septembre au 23 novembre.

Place d'armes de Luziensteig.

150. Cours de répétition d'infanterie, du 2 au 17 septembre :
Bataillon de carabiniers n^o 8.

Place d'armes de Munsingen et environs.

151. Cours de répétition d'infanterie, du 1^{er} au 10 septembre :
Cours préparatoire au rassemblement de division :
Bataillons de fusiliers n^{os} 34, 35 et 36.

Place d'armes de Sion.

152. Cours de répétition d'artillerie (I), du 15 août au 1^{er} septembre :
Batterie de montagne n° 62.
153. Cours de répétition d'infanterie, du 17 août au 1^{er} septembre :
Manœuvres de régiment :
Bataillon de fusiliers n° 88.
154. Cours de répétition d'artillerie (II), du 19 août au 1^{er} septembre :
Train de ligne des unités de troupes du Valais (VIII).

Place d'armes de Tavannes.

155. Inspection de landwehr, le 25 août :
Bataillons du génie n°s 2 et 3. Troupe du Jura bernois.

Place d'armes de Thoune.

156. Ecole préparatoire d'officiers (I) de troupes d'administration, du 5 janvier au 8 février.
157. Ecole de sous-officiers d'administration (I), du 12 février au 3 mars :
Un certain nombre de sous-officiers et de soldats de toutes les armes des divisions III—VIII.
158. Ecole préparatoire d'officiers (II) de troupes d'administration, du 6 mars au 9 avril.
159. Ecole de sous-officiers d'artillerie, du 19 mars au 22 avril :
Sous-officiers de toute l'artillerie de campagne (batteries et colonnes de parc) de l'artillerie de position, des artificiers et du train d'armée.
160. Ecole de sous-officiers (II) de troupes d'administration, du 11 avril au 1^{er} mai :
Un certain nombre de sous-officiers et de soldats de toutes les armes des divisions III—VIII.
161. Ecole d'officiers d'administration (II), du 3 mai au 12 juin :
Un certain nombre d'officiers d'administration.
162. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 9 mai au 2 juillet :
Recrues des batteries n°s 9, 12 à 21 et 28.
Les recrues maréchaux-ferrants de ces batteries.
Les recrues du train des colonnes de parc n°s 3 et 4 des Cantons de Fribourg et Berne.

163. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 9 mai au 2 juillet :
Recrues des deux batteries de montagne n° 61 des Grisons
et n° 62 du Valais.
164. Ecole de recrues d'artillerie (III), du 30 mai au 23 juillet :
Recrues de toutes les compagnies de position.
165. Ecole centrale I, du 14 juin au 25 juillet :
Un certain nombre de premiers-lieutenants, de lieutenants
de toutes les armes et d'adjudants.
166. Cours pour officiers d'état-major d'artillerie, du 15 juin au
2 juillet.
167. Ecole de recrues d'artillerie (IV), du 3 juillet au 13 août :
Recrues des compagnies d'artificiers n°s 1 et 2.
168. Ecole de recrues d'artillerie (V), du 4 juillet au 27 août :
Recrues des batteries n°s 22, 27, 29, 30, 45 et 46 de
Lucerne, Soleure et Bâle-Campagne.
Recrues des colonnes de parc n°s 5 à 10.
Recrues du Valais de la colonne de parc n° 15.
Recrues maréchaux-ferrants des batteries n°s 22 à 27, 29
à 32, 38 à 46 et des colonnes de parc n°s 5 à 10 et 15
(Valais).
169. Ecole de recrues pour troupes d'administration, du 7 juillet
au 20 août :
Recrues de toutes les compagnies d'administration.
170. Cours de répétition d'artillerie (I), du 8 au 23 juillet :
Un détachement du train des colonnes de parc n°s 3 et 4.
171. Cours pour officiers des compagnies d'administration, du 25
juillet au 14 août.
172. Cours de répétition d'artillerie (II), du 28 juillet au 12 août :
II^e division : Compagnies de position n°s 2 et 3.
Un détachement du train des colonnes de parc n°s 3 et 4.
173. Cours de répétition d'artillerie (III), du 10 au 27 août :
II^e brigade, } batterie de 8^{cm} n° 11.
III^e régiment, } » » 8^{cm} » 12.
174. Cours de répétition d'artillerie (IV), du 15 au 30 août :
Compagnie d'artificiers n° 1.
175. Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie (I^{re} partie), du 20 août
au 30 septembre :
Pour tous les genres d'artillerie et pour le train d'armée.

176. Cours de répétition d'artillerie (V), du 30 août au 10 septembre :

Cours préparatoire au rassemblement de division :

III^e brigade, I^{er} régiment : batteries de 10^{cm} n^{os} 13 et 14.

» II^e » » » 8^{cm} » 15 et 16.

» III^e » » » 8^{cm} » 17 et 18.

Parc de division III, colonnes de parc n^{os} 5 et 6, du 2 au 10 septembre.

177. Cours de répétition d'artillerie (VI), du 18 septembre au 3 octobre :

Parc de division VIII, colonnes de parc n^{os} 15 et 16.

178. Cours de répétition d'artillerie (VII), du 19 septembre au 6 octobre :

VIII^e brigade, } batteries de 8^{cm} n^{os} 45 et 46.
I^{er} régiment, }

179. Ecole centrale II, du 21 septembre au 31 octobre :

Un certain nombre de capitaines des bataillons d'infanterie.

180. Cours de répétition d'artillerie (VIII), du 6 au 21 octobre :

III^e division : Compagnies de position n^{os} 4 et 7.

Un détachement du train des colonnes de parc n^{os} 3 et 4.

181. Cours spécial pour serruriers et charrons des bataillons du génie, du 7 au 22 octobre.

182. Ecole de recrues d'artillerie (VI), du 8 octobre au 18 novembre :

Recrues du train d'armée du III^e, IV^e et V^e arrondissement, plus les recrues du Valais du VIII^e arrondissement, recrues maréchaux-ferrants des bataillons du train n^{os} III, IV, V et n^o VIII (Valais).

Place d'armes de Wallenstadt.

183. Ecole de tir (I) pour officiers, du 25 avril au 22 mai :

Un certain nombre d'officiers d'infanterie.

184. Ecole de tir (II) pour officiers, du 26 mai au 22 juin :

Un certain nombre d'officiers d'infanterie.

185. Ecole de tir (III) pour officiers, du 27 juin au 24 juillet :

Un certain nombre d'officiers d'infanterie.

186. Ecole de tir (IV) pour officiers, du 31 juillet au 27 août :

Un certain nombre d'officiers d'infanterie.

187. Ecole de tir (V) pour sous-officiers, du 4 septembre au 1^{er} octobre :

Un certain nombre de sous-officiers d'infanterie.

Place d'armes de Winterthour.

188. Inspection de landwehr, le 19 août :
Bataillon du génie, n° 7.
189. Cours de répétition d'infanterie (I), du 24 août au 8 septembre :
Manœuvres de brigade :
Brigade n° XI.
Régiment n° 22.
Etat-major.
Troupes : Bataillons de fusiliers n°s 64, 65 et 66.
190. Cours de répétition d'artillerie (I), du 1^{er} au 14 septembre :
Bataillon du train n° VI.
2^e division (d'administration), plus le train de ligne de la
XI^e brigade d'infanterie et des escadrons n°s 16 et 17.
191. Cours de répétition d'infanterie (II), du 14 au 29 septembre :
Manœuvres de brigade :
Brigade n° XII.
Régiment n° 23.
Etat-major.
Troupes : Bataillons de fusiliers n°s 67, 68 et 69.
192. Cours de répétition d'artillerie (II), du 16 au 29 septembre :
Bataillon du train n° VIII.
2^e division (d'administration), plus le train de ligne de la
XII^e brigade d'infanterie, du bataillon de carabiniers n° 6
et de l'escadron n° 18.
193. Cours de répétition de cavalerie, du 28 septembre au 7 octobre :
Conjointement avec le régiment d'infanterie n° 31 :
Régiment de dragons n° 8, escadron n° 24.

Place d'armes de Worb et environs.

194. Cours de répétition d'infanterie, du 1^{er} au 10 septembre :
Cours préparatoire au rassemblement de division :
Bataillons de fusiliers n°s 31, 32 et 33.

Place d'armes de Zofingue.

195. Ecole de recrues armuriers, du 21 mai au 2 juillet :
Recrues armuriers de tous les arrondissements de division.

Place d'armes de Zurich.

196. Cours de remonte de cavalerie (I) pour chevaux de recrues et de rechange, du 10 novembre 1879 au 5 février 1880.
197. Cours de remonte de cavalerie (V) pour chevaux de la troupe incorporée avant 1875, du 17 janvier au 5 février.
198. Ecole de recrues de cavalerie, du 4 février au 7 avril:
Cadres, du 4 février au 7 avril.
Recrues des escadrons n^{os} 16—22 et 24, du 6 février au 7 avril.
199. Cours de répétition sanitaire, du 8 au 20 mars:
Cours d'opérations pour médecins d'un certain âge.
200. Ecole d'instructeurs sanitaires, du 9 au 10 mars:
Pour instructeurs et aspirants-instructeurs.
201. Cours de répétition de cavalerie (I), du 10 au 19 mars:
Compagnie de guides n^o 7.
202. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 11 mars au 30 avril:
Un tiers des recrues d'infanterie du Canton de Zurich, la moitié des recrues d'infanterie des Cantons de Schaffhouse et Schwyz (VI) et toutes les recrues trompettes de la VI^e division:
Cadres, du 11 mars au 30 avril.
Recrues, du 19 mars au 30 avril.
203. Cours préparatoire pour recrues sanitaires (I), du 12 au 22 mars:
Recrues du V^e et VII^e arrondissement de division.
204. Cours de répétition de vétérinaires, du 15 au 26 mars:
Un certain nombre d'officiers vétérinaires.
205. Ecole de recrues sanitaires (I), du 23 mars au 26 avril:
Un tiers des recrues du V^e et VII^e arrondissement de division.
206. Ecole de recrues sanitaires (II), du 23 mars au 26 avril:
Un tiers des recrues du V^e et VII^e arrondissement de division.
207. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires, du 30 mars au 26 avril:
Pour médecins et pharmaciens de langue allemande.

208. Ecole centrale IV, du 30 mars au 10 mai:
Un certain nombre de commandants de régiment de toutes les armes.
209. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 4 mai au 23 juin:
Un tiers des recrues d'infanterie du Canton de Zurich, la moitié des recrues d'infanterie du Canton de Schaffhouse, et la moitié des recrues tambours de la VI^e division:
Cadres, du 4 mai au 23 juin.
Recrues, du 12 mai au 23 juin.
210. Cours de répétition de cavalerie (II), du 30 mai au 8 juin:
Régiment de dragons n^o VII, escadrons n^{os} 19, 20 et 21.
211. Cours préparatoire pour recrues sanitaires (II), du 22 juin au 2 juillet:
Recrues du VI^e et VIII^e arrondissement de division, sans les recrues de langue française ou italienne.
212. Cours de répétition d'artillerie (I), du 24 juin au 7 juillet:
Bataillon du train n^o VI, I^{re} division (génie).
213. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 29 juin au 18 août:
Un tiers des recrues d'infanterie du Canton de Zurich, la moitié des recrues d'infanterie du Canton de Schwyz (VI) et la moitié des recrues tambours de la VI^e division:
Cadres, du 29 juin au 18 août.
Recrues, du 7 juillet au 18 août.
214. Ecole de recrues sanitaires (III), du 3 juillet au 6 août:
Un tiers des recrues du VI^e et VIII^e arrondissement de division, sans les recrues de langue française ou italienne.
215. Cours de répétition d'artillerie (II), du 9 au 22 juillet:
Bataillon du train n^o II, I^{re} division (génie).
216. Ecole de sous-officiers sanitaires, du 17 juillet au 6 août:
Sous-officiers de langue allemande.
217. Cours de répétition d'infanterie (I), du 24 août au 8 septembre:
Manœuvres de brigade:
XI^e brigade.
Régiment n^o 21.
Etat-major.
Troupes: bataillons de fusiliers n^{os} 61, 62 et 63.

218. Cours de répétition sanitaire (I), du 24 août au 3 septembre :
 Conjointement avec la brigade d'infanterie n° XI :
 Ambulance n° 26 et une partie du personnel sanitaire
 de la brigade d'infanterie n° XI.
219. Cours de répétition pour troupes d'administration, du 26 août
 au 8 septembre :
 Compagnie d'administration n° 6.
220. Cours de répétition de cavalerie (III), du 30 août au 8 sep-
 tembre :
 Conjointement avec la brigade d'infanterie n° XI :
 Régiment de dragons n° VI, escadrons n°s 16 et 17.
221. Cours de répétition d'infanterie (II), du 14 au 29 septembre :
 Manœuvres de brigade :
 XII^e brigade.
 Régiment n° 24.
 Etat-major.
 Troupes : bataillons de fusiliers n°s 70, 71 et 72 ;
 bataillon de carabiniers n° 6.
222. Cours de répétition sanitaire (II), du 14 au 24 septembre :
 Conjointement avec la brigade d'infanterie n° XII :
 Ambulance n° 28 et une partie du personnel sanitaire de la
 XII^e brigade d'infanterie et du bataillon de carabiniers
 n° 6.
223. Cours de répétition pour troupes d'administration, du 16 au
 29 septembre :
 Compagnie d'administration n° 8.
224. Cours de répétition de cavalerie (IV), du 21 au 30 septembre :
 Conjointement avec la brigade d'infanterie n° XII :
 Régiment de dragons n° VI, escadron n° 18.
 » » » » VIII, » » 22.
 Compagnie de guides n° 6.
225. Cours de répétition d'artillerie (III), du 1^{er} au 14 octobre :
 Bataillon du train n° VIII, 1^{re} division (génie).
226. Cours de répétition d'artillerie (IV), du 1^{er} au 18 octobre :
 VIII^e brigade } batterie de 8^{cm} n° 47.
 III^e régiment }
227. Ecole préparatoire d'officiers du génie, du 8 octobre au 9 dé-
 cembre.

228. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du VI^e arrondissement de division, du 8 octobre au 18 novembre.
229. Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie, 2^e partie, du 8 octobre au 9 décembre:
Pour tous les genres d'artillerie et le train d'armée.
230. Cours de répétition d'artillerie (V), du 19 octobre au 1^{er} novembre:
Train de ligne du régiment d'infanterie n^o 29 et de l'état-major de la 15^e brigade.
231. Cours de répétition de cavalerie (V), du 20 au 29 octobre:
Retardataires des escadrons n^{os} 15 – 24 et des compagnies de guides n^{os} 5, 6, 7, 8, 11 et 12.
232. Cours de répétition d'infanterie (III), du 28 octobre au 12 novembre:
Retardataires des bataillons d'infanterie du VI^e arrondissement de division.
233. Ecole préparatoire d'officiers vétérinaires, du 31 octobre au 27 novembre.
234. Cours de répétition d'artillerie (VI), du 2 au 15 novembre:
Train de ligne du régiment d'infanterie n^o 31 et de l'état-major de la VIII^e division de l'armée.

